



C I A S Grand Lac
Service d'aide à domicile / Activité non tarifée*

Tarifs 2023

1,03

Usagers non imposables à l'IRPP**			
	2021	2022	2023
Du lundi au samedi	17,70	18,08	18,62
Dimanche	24,24	24,77	25,51
Usagers imposables à l'IRPP**			
	2021	2022	2023
Du lundi au samedi	23,30	23,81	24,52
Dimanche	31,30	31,98	32,94
Frais de déplacement			
Par kilomètre	0,70	0,71	0,73
Autres			
Mutuelles et autres financeurs (tarifs non conventionnés)	21,10€ (CNAV)	24,50€ (CNAV)	CNAV

*Tarifs appliqués aux usagers du service d'aide à domicile non pris en charge par le Conseil Départemental ou les caisses de retraite (dépassement des crédits alloués, en fin d'exercice, ou financement non prévu par la caisse...)

Est considéré comme non imposable le contribuable dont la ligne « impôt sur les revenus soumis au barème » / « impôt soumis au barème » (=ligne n°14) sur l'avis d'imposition est égale à 0 €. Est également considéré comme non-imposable le contribuable qui n'a pas d'impôt à régler du fait de l'application de la décote en cas de faibles ressources.